

LES CMPP EN NOUVELLE-AQUITAINE



Centre Régional d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
*en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité*



ACTIVITÉ ET PUBLIC ACCOMPAGNÉ

Réunions de restitution – Bordeaux 24 septembre 2018, Poitiers 25 septembre 2018

Les CMPP en Nouvelle-Aquitaine : activité et public accompagné
ARS Nouvelle-Aquitaine - CREA Aquitaine



OBJECTIFS

Les CMPP de Nouvelle-Aquitaine constituent :

un dispositif ancien, 90% des CMPP ouverts depuis 40 ans ou plus

... et très sollicité : **18 000 jeunes** vus en 2016 (tous les autres ESMS - hors CAMSP- accompagnaient 15 500 jeunes en 2018)

Mais :

- méconnaissance prestations/activités et caractéristiques des jeunes accompagnés

- manque visibilité articulation CMPP avec autres dispositifs

→ L'ARS a décidé de conduire une étude, confiée au CREAI, la 1^{ère} sur les CMPP à l'échelon de la Nouvelle-Aquitaine

→ Questionnaire en ligne basé sur données rapports activités harmonisés, indicateurs ANAP (prérempli) + nouvelles questions

Taux de réponse : 100%

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Offre et accessibilité

Caractéristiques des jeunes accompagnés

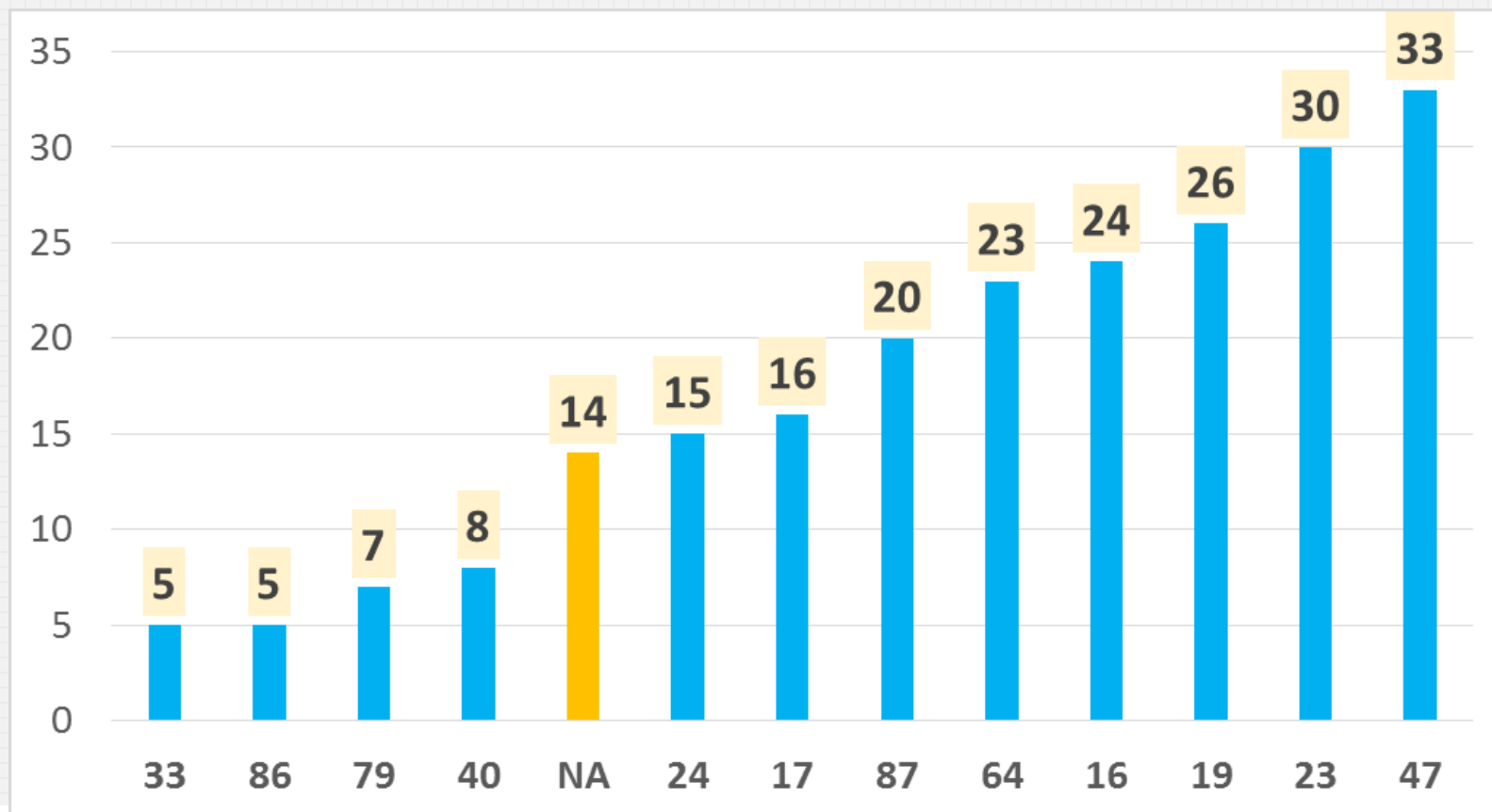
Activité des CMPP

Les sorties des CMPP

Les ressources humaines

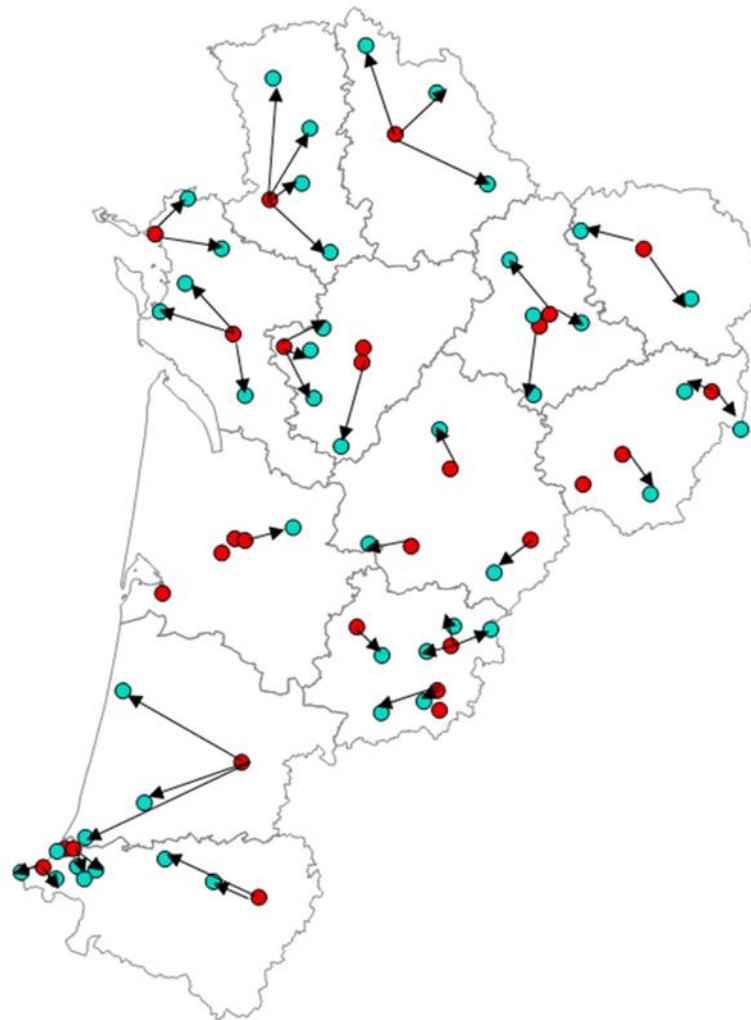
OFFRE ET ACCESSIBILITÉ : LA FILE ACTIVE

18 000 enfants et adolescents vus par les 75 sites des CMPP de Nouvelle-Aquitaine, soit **14 jeunes pour 1000 habitants < 20 ans**



OFFRE ET ACCESSIBILITÉ : RÉPARTITION DE L'OFFRE

Les CMPP et leurs antennes en Nouvelle-Aquitaine



Type de CMPP

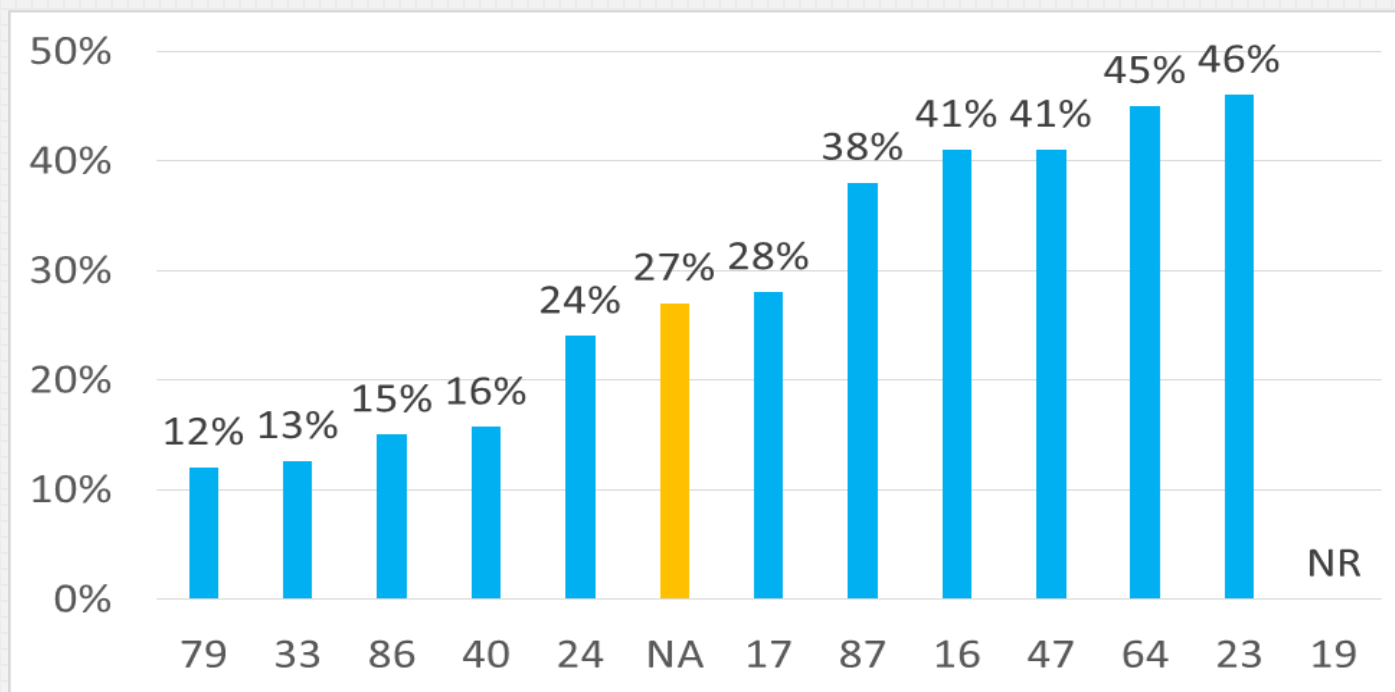
● CMPP

● Antennes de CMPP

FILES ACTIVES CMPP COMPARÉES AUX CMP

En 2016, **45 000 jeunes suivis par les CMP** de Nouvelle-Aquitaine (hors données Corrèze),
63 000 jeunes accompagnés par les CMP/CMPP (27% par les CMPP).

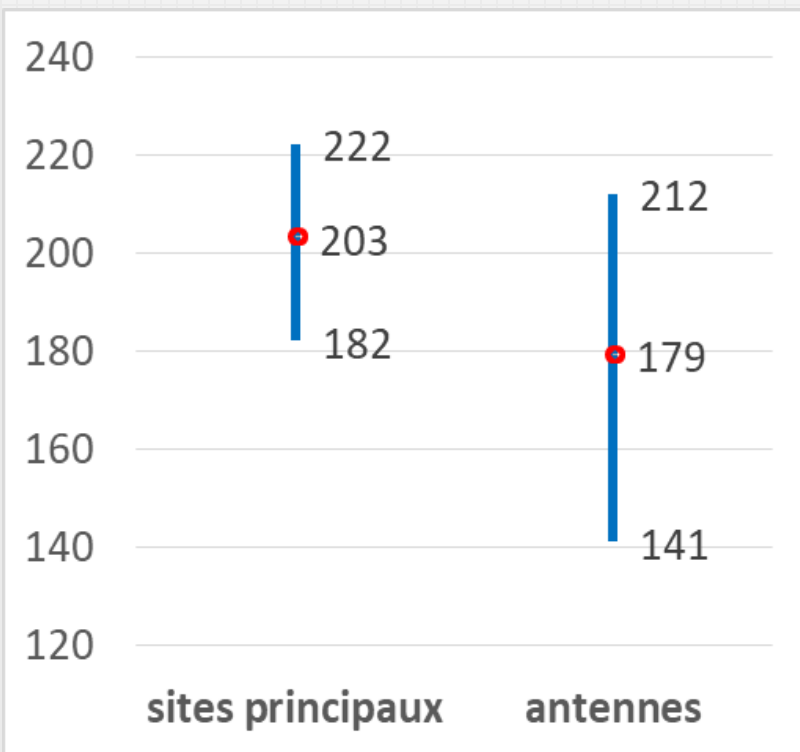
Part des CMPP dans les files actives CMP/CMPP



OFFRE ET ACCESSIBILITÉ : PLAGES D'OUVERTURE

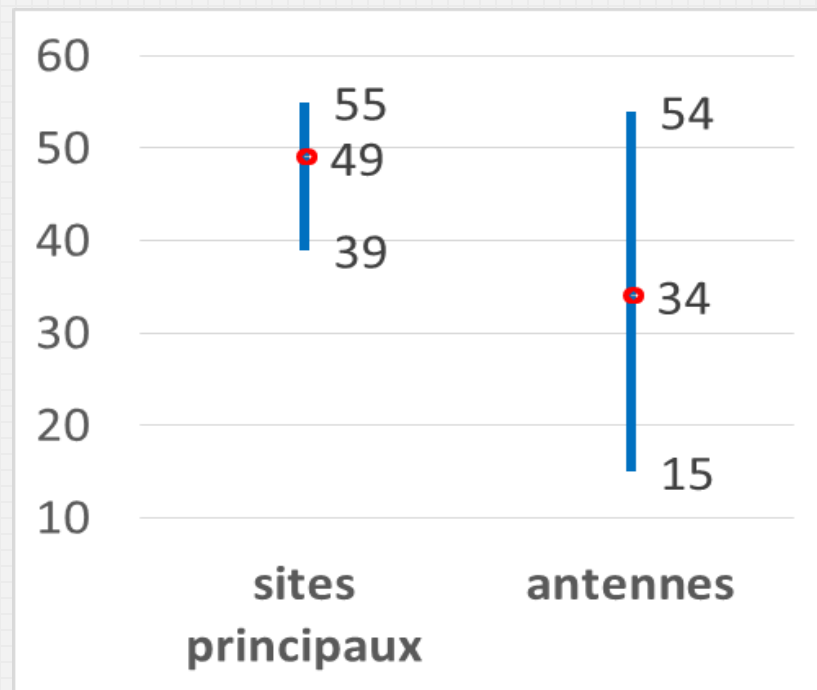
**Nombre moyen de jours
d'ouverture par an :**

203 j pour les sites principaux,
179 j pour les antennes.



**Nombre moyen d'heures
d'ouverture par semaine :**

49 h pour les sites principaux,
34 h pour les antennes.



OFFRE ET ACCESSIBILITÉ : ORIENTATION VERS LE CMPP

Les « adresseurs » vers le CMPP :

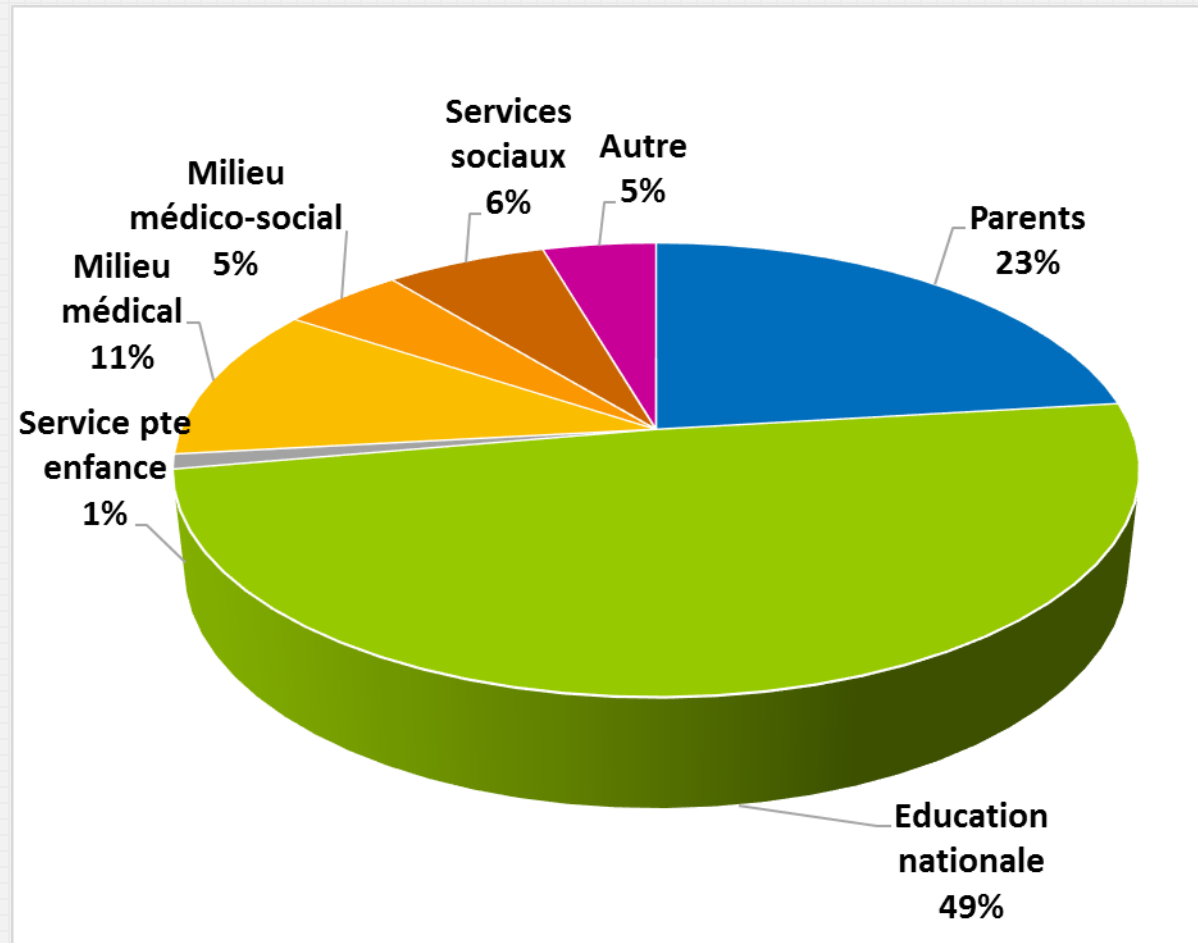
- Pour la moitié :

l'Education nationale

(jusqu'à 80% en Charente)

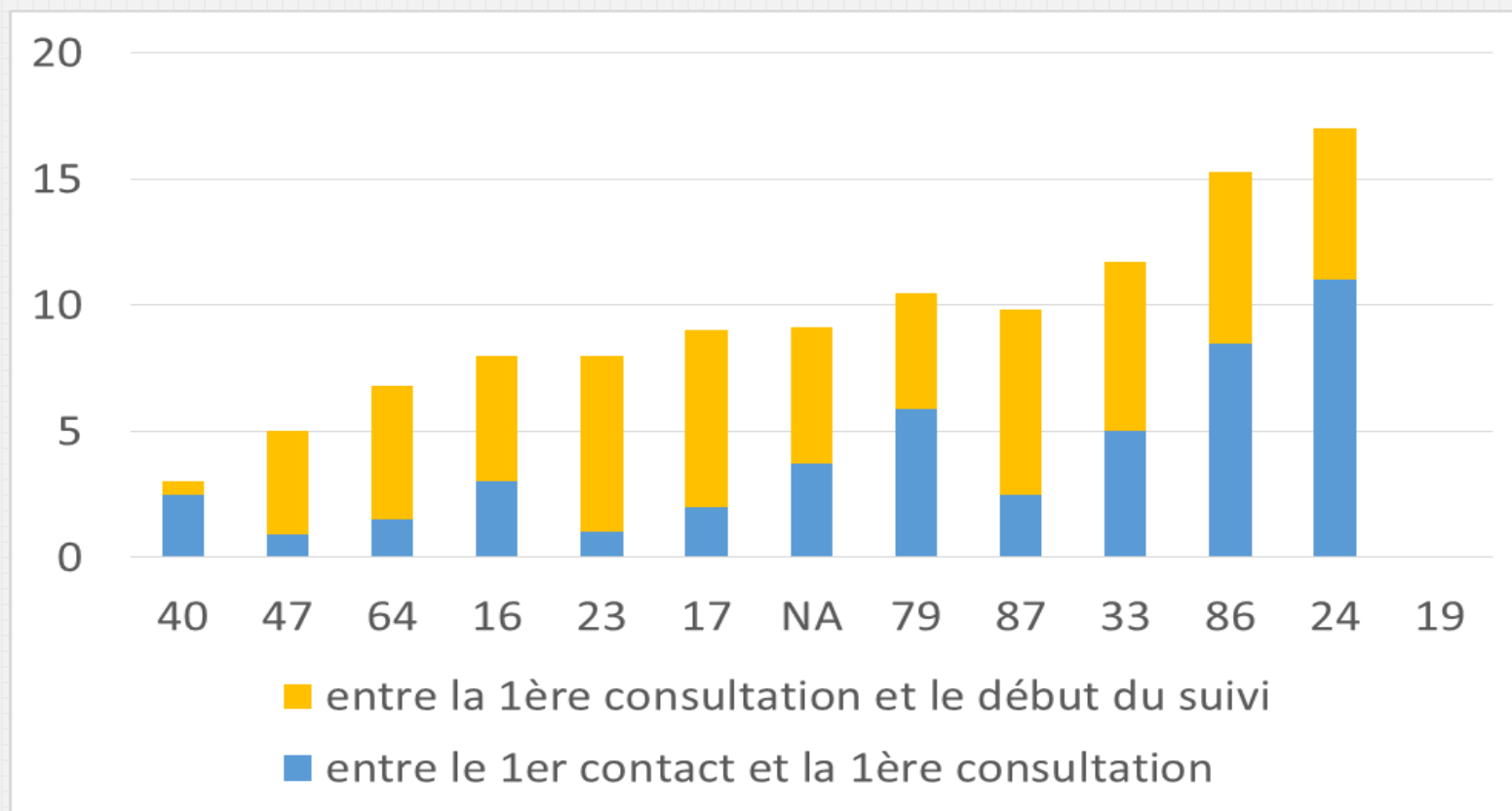
- **Milieu médical** 10% (le double dans les Landes)

- **Milieu médico-social** (surtout CAMSP) : 5% (16% en Deux-Sèvres).



OFFRE ET ACCESSIBILITÉ : DÉLAIS D'ATTENTE

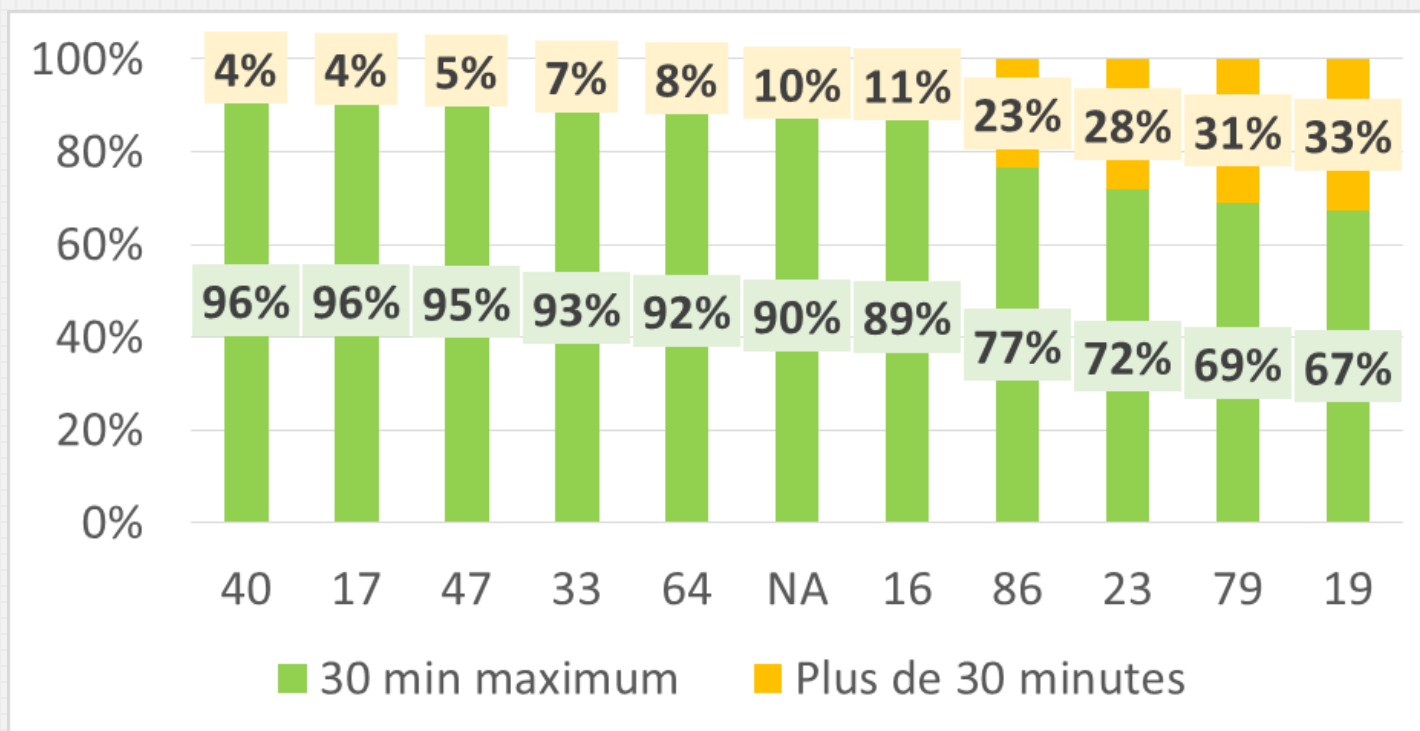
Délai moyen pour obtenir un RDV après un 1er contact : **3,7 mois**, puis pour démarrer les soins : **5,4 mois**, pendant lesquels est fait le diagnostic soit environ **9 mois** (source : ES)



OFFRE ET ACCESSIBILITÉ : DISTANCE PAR RAPPORT AU DOMICILE

90% des enfants résident à **moins d'une demi-heure du CMPP**

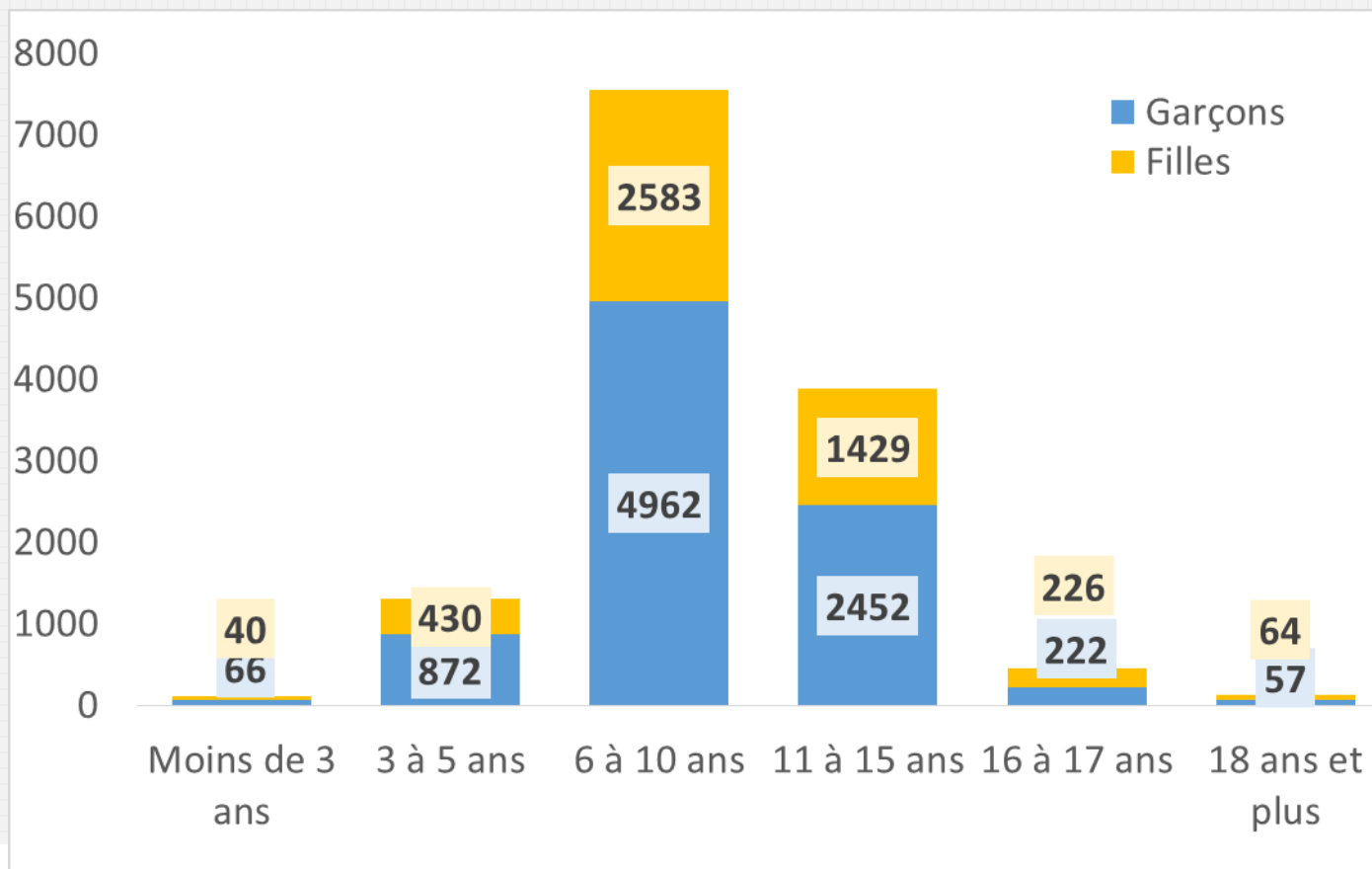
■ Accès difficile aux CMPP pour les enfants vivant dans des zones non maillées, d'autant que des difficultés de transport sont fréquentes.



CARACTÉRISTIQUES DE JEUNES ACCOMPAGNÉS :

SEXE ET ÂGE

85% des jeunes sont âgés de 6 à 15 ans : fort positionnement des CMPP sur la tranche d'âge d'obligation scolaire.



CARACTÉRISTIQUES DE JEUNES ACCOMPAGNÉS :

TROUBLES ET PATHOLOGIES

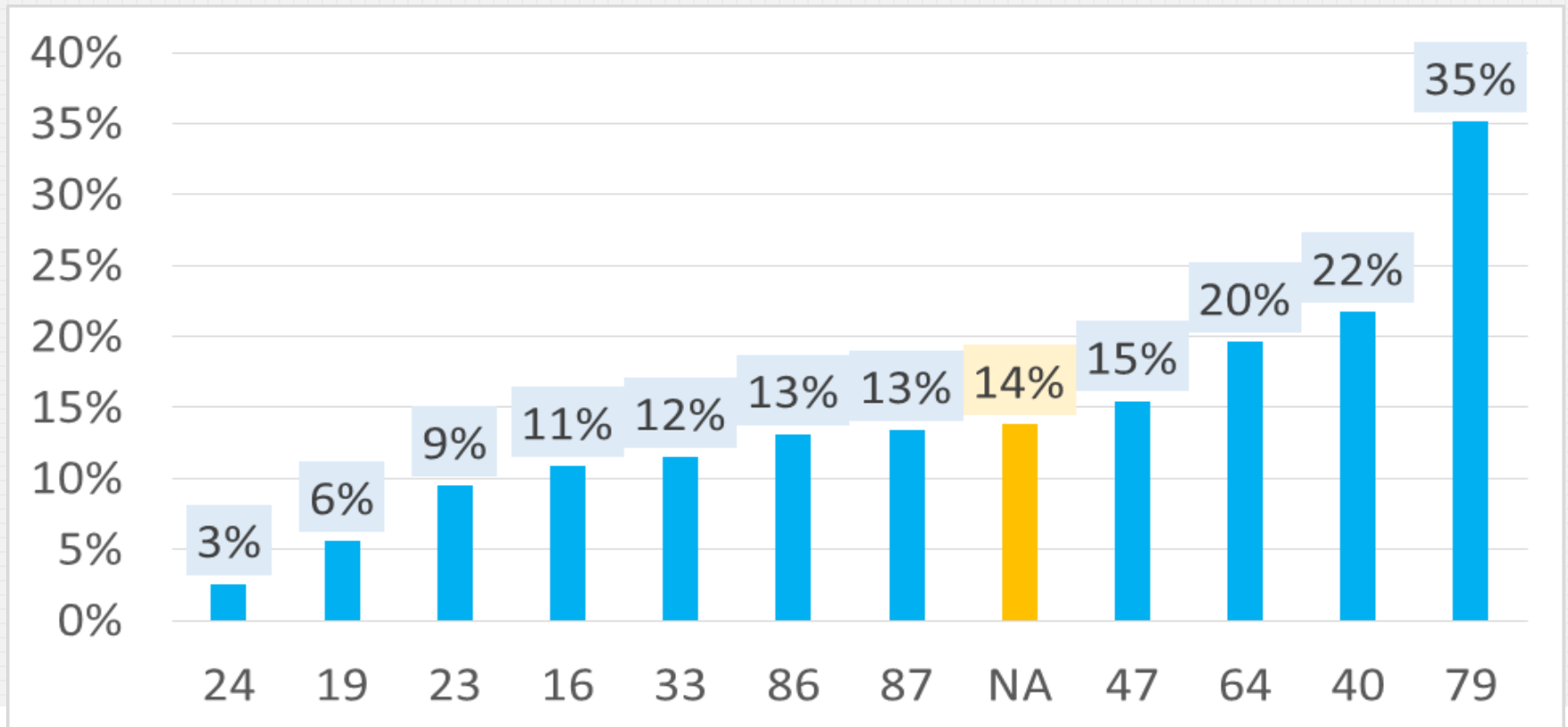
Analyse des troubles/pathol limitée par l'utilisation concomitante de 2 classifications (la CIM10 et la CFTMEA) et une proportion importante de diagnostics non mentionnés (40 à 50% - pb de temps de codage lié au manque de psychiatre). Environ les **trois quarts** des jeunes diagnostiqués sont concernés par :

- ✓ Des **troubles névrotiques**,
- ✓ Des **troubles du développement psychologique** (hors TED/TSA) langage, parole, acquisitions scolaires, développement moteur etc.
- ✓ Des **troubles du comportement et des troubles émotionnels**, des troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité.

■ Enfants avec TED/TSA : très faible effectif (< 5% de la file active).
CMPP pas tous formés aux outils spécifiques,

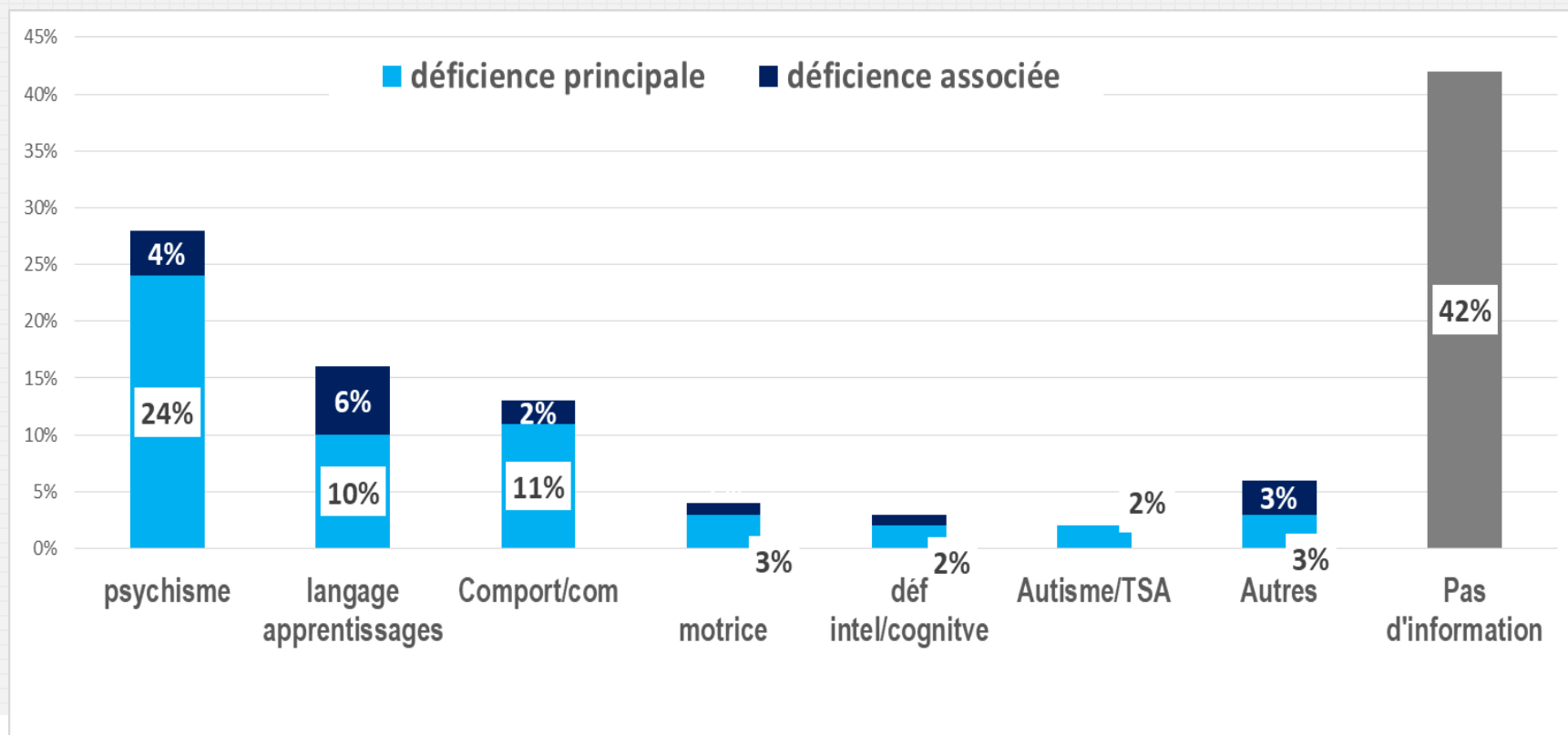
CARACTÉRISTIQUES DE JEUNES : SITUATION DE HANDICAP

14% des jeunes ont une reconnaissance de leur **situation de handicap** par la MDPH. Des départements atypiques : pratiques différentes ? publics différents ? Raisons du passage en MDPH : AAEH pour aide humaine ? AVS/AESH ? Aide technique ? Orientation en attente ?



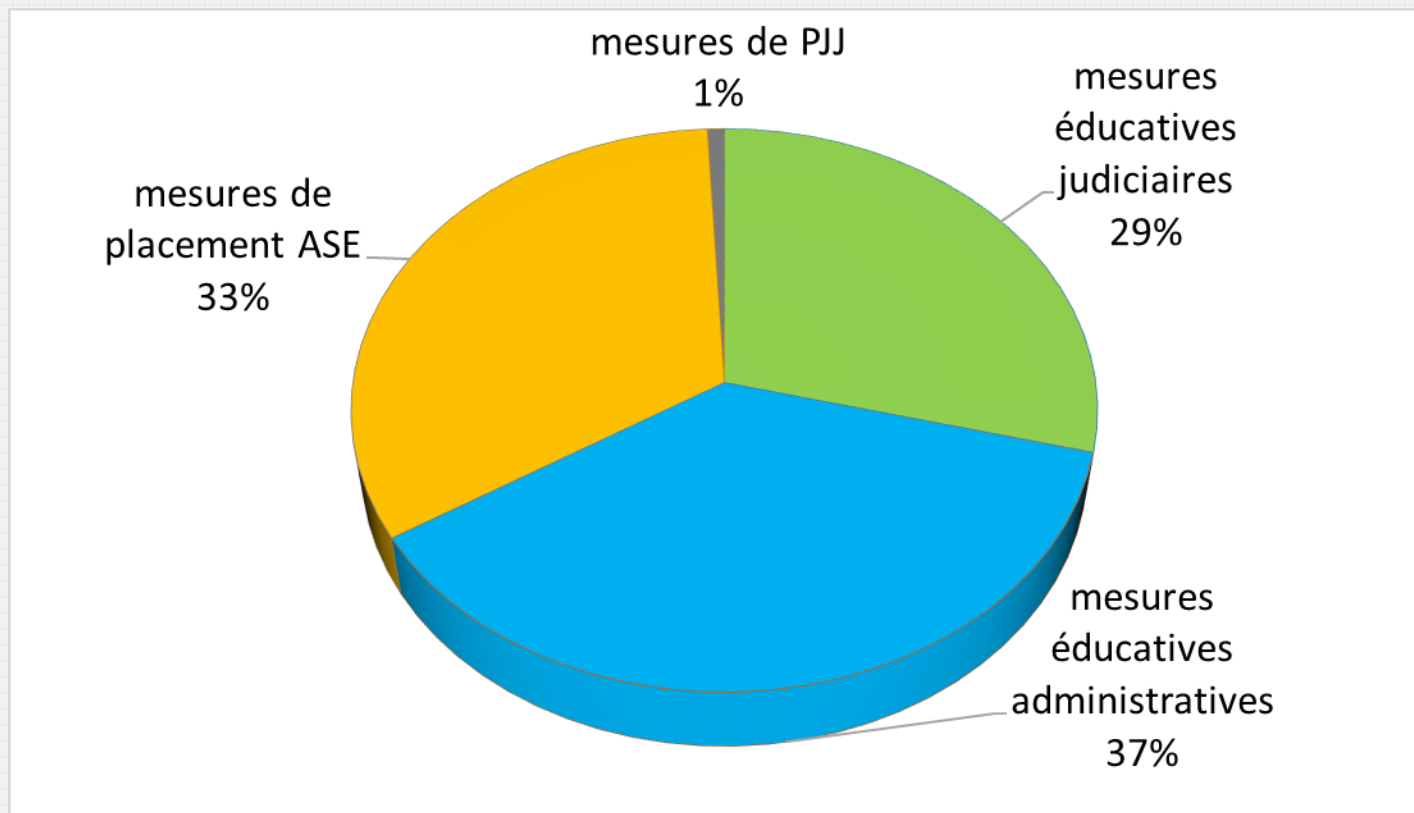
CARACTÉRISTIQUES DE JEUNES : DÉFICIENCES

Des déficiences (ou troubles signalés) pour 58% des jeunes mais seuls 14% ont une reconnaissance d'un handicap par la MDPH,



CARACTÉRISTIQUES DE JEUNES ACCOMPAGNÉS : PROBLÉMATIQUES SOCIO-FAMILIALES

A minima, 12% des jeunes bénéficient d'une **mesure de protection de l'enfance**.



CARACTÉRISTIQUES DE JEUNES ACCOMPAGNÉS :

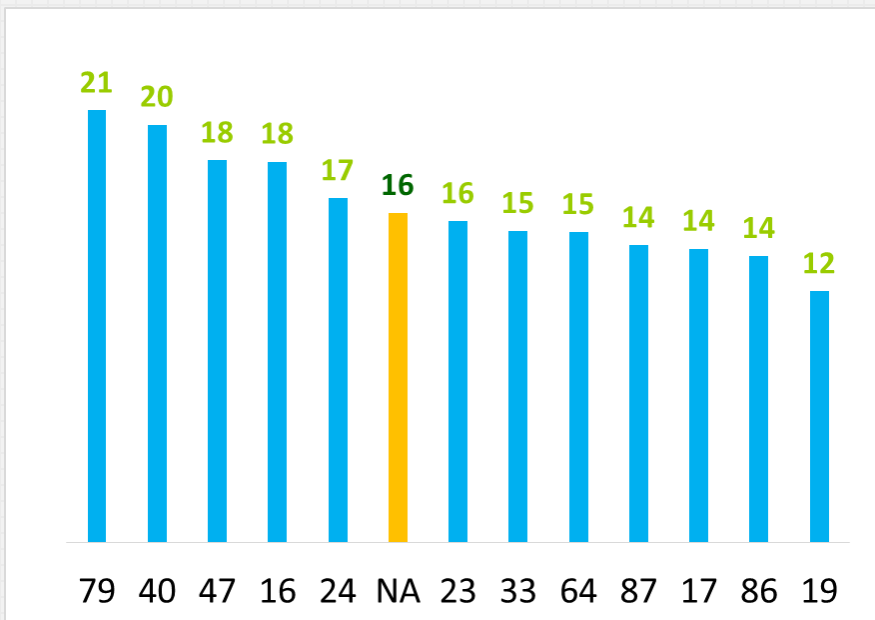
SITUATION SCOLAIRE

- La très grande majorité des jeunes (**93%**) sont scolarisés **en milieu ordinaire sans aménagement particulier**
- 2% sont en ULIS (moyenne régionale tous élèves : 1,5%).
- Très peu d'enfants de 3 ans et plus non scolarisés : 1%
- Les CMPP peuvent être un outil permettant à des élèves confrontés à des difficultés de poursuivre une scolarité en inclusion en classe ordinaire.

L'ACTIVITÉ DES CMPP : VOLUMES DES ACTES

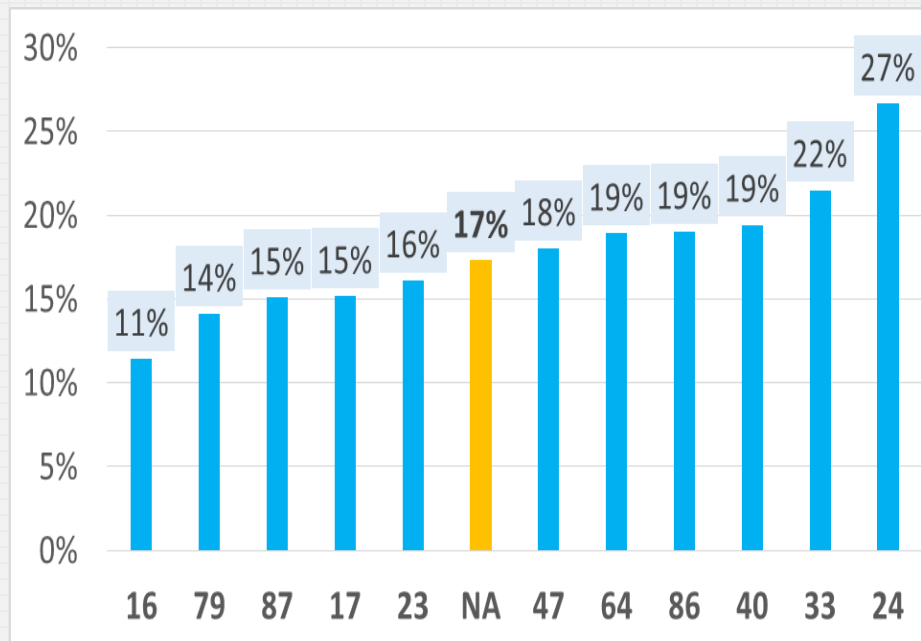
- 285 500 actes réalisés en 2016, soit 16 en moyenne par enfant (NB : tous les enfants n'ont pas été présents toute l'année)

Nombre moyen d'actes par enfant



17% des actes programmés finalement **pas effectués** car l'enfant était absent, environ 59 000 actes (moyenne nationale : 20%).

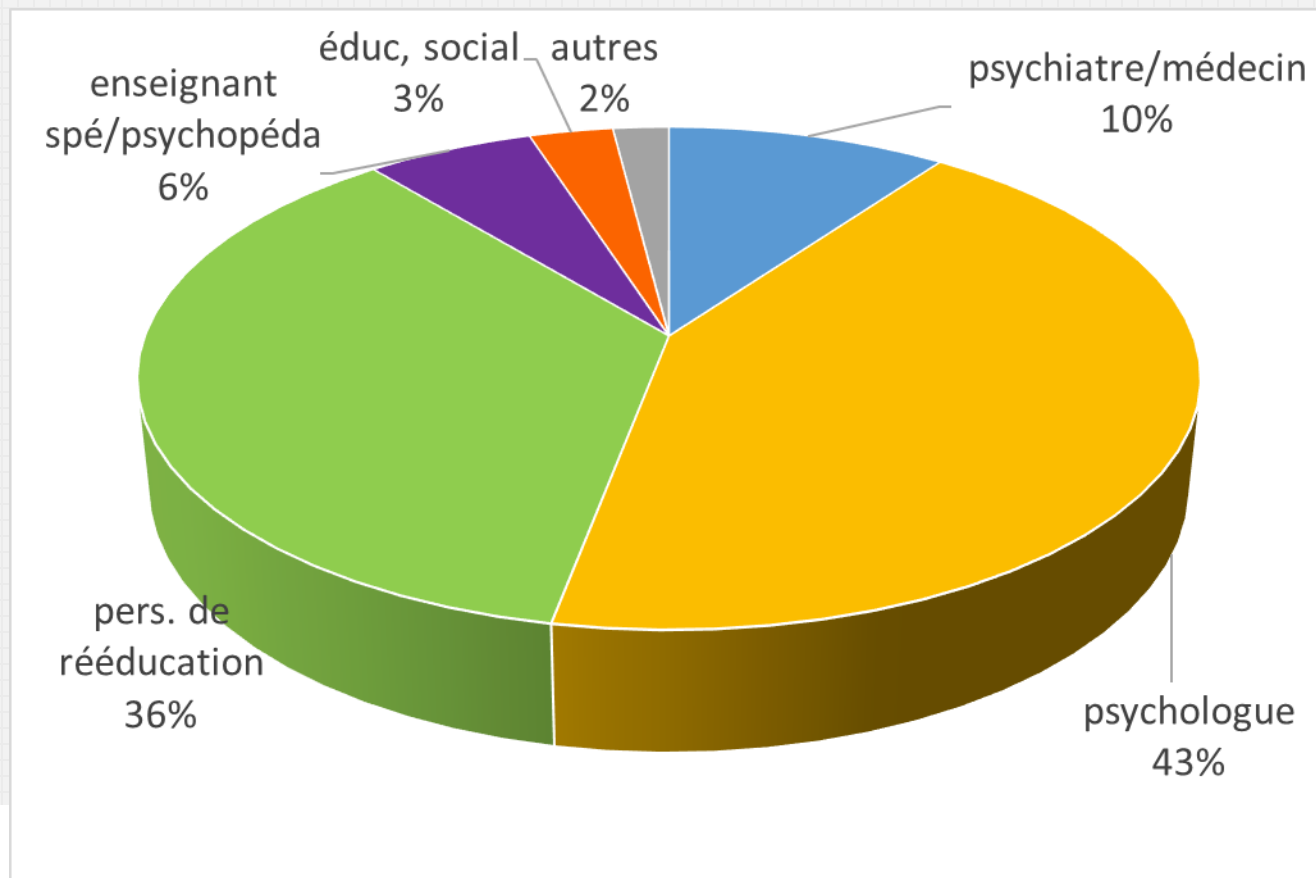
Part des actes programmés non réalisés



L'ACTIVITÉ DES CMPP : LES INTERVENANTS

Cadre des interventions : auprès des **enfants pris en charge individuellement** en priorité (80%), des groupes d'enfants (12%), des parents (8%)

Répartition des interventions selon la qualité des intervenants



A noter :
6% des interventions des psychologues et 54% de celles des enseignants spé réalisées par du personnel Education nationale

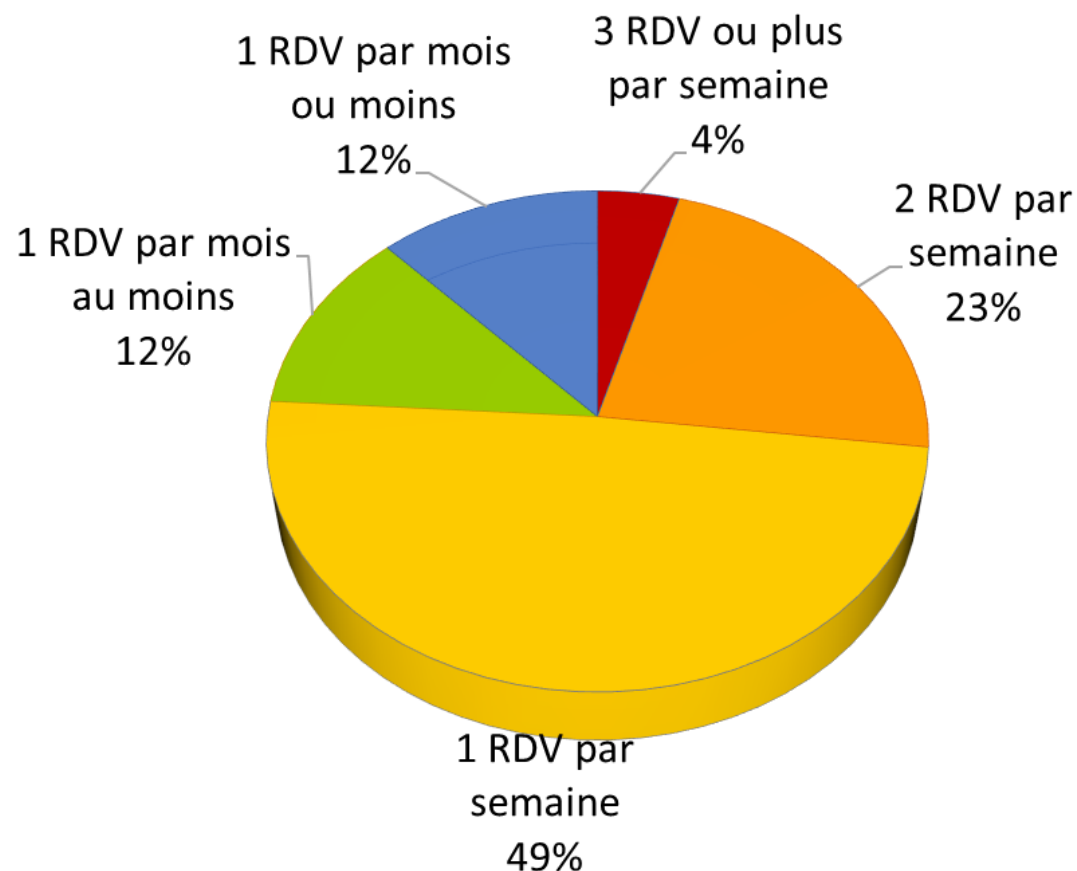
L'ACTIVITÉ DES CMPP : LES PRESTATIONS

- En 2016, **70% des enfants de la file active** ont bénéficié d'un traitement, **44% d'un diagnostic**, **36% d'une synthèse**.

Prestations	CMPP concernés
Psychothérapie individuelle	100%
Thérapie de groupe	97%
Psychomotricité	100%
Orthophonie	97%
Aide à la parentalité	97%
Psychopédagogie	83%
Thérapie familiale	79%
Thérapie familiale systémique	41%
Psychoéducation	31%
Ergothérapie	14%

L'ACTIVITÉ DES CMPP : FRÉQUENCE DES RDV

En moyenne, la moitié des enfants a bénéficié d'un rendez-vous par semaine, près d'un quart de deux RDV.



Le rythme peut varier au cours de la prise en charge, plus soutenu au début ; plus espacée par la suite...

L'ACTIVITÉ DES CMPP : LES PARTENARIATS

- Les partenariats mis en place par les CMPP sont nombreux mais, la plupart du temps, ils ne sont **pas formalisés**.
- Les trois partenaires avec lesquels les CMPP ont établi le plus de conventionnements sont **l'Education nationale**, les **autres CMPP** et les **professionnels libéraux**, en général des rééducateurs.

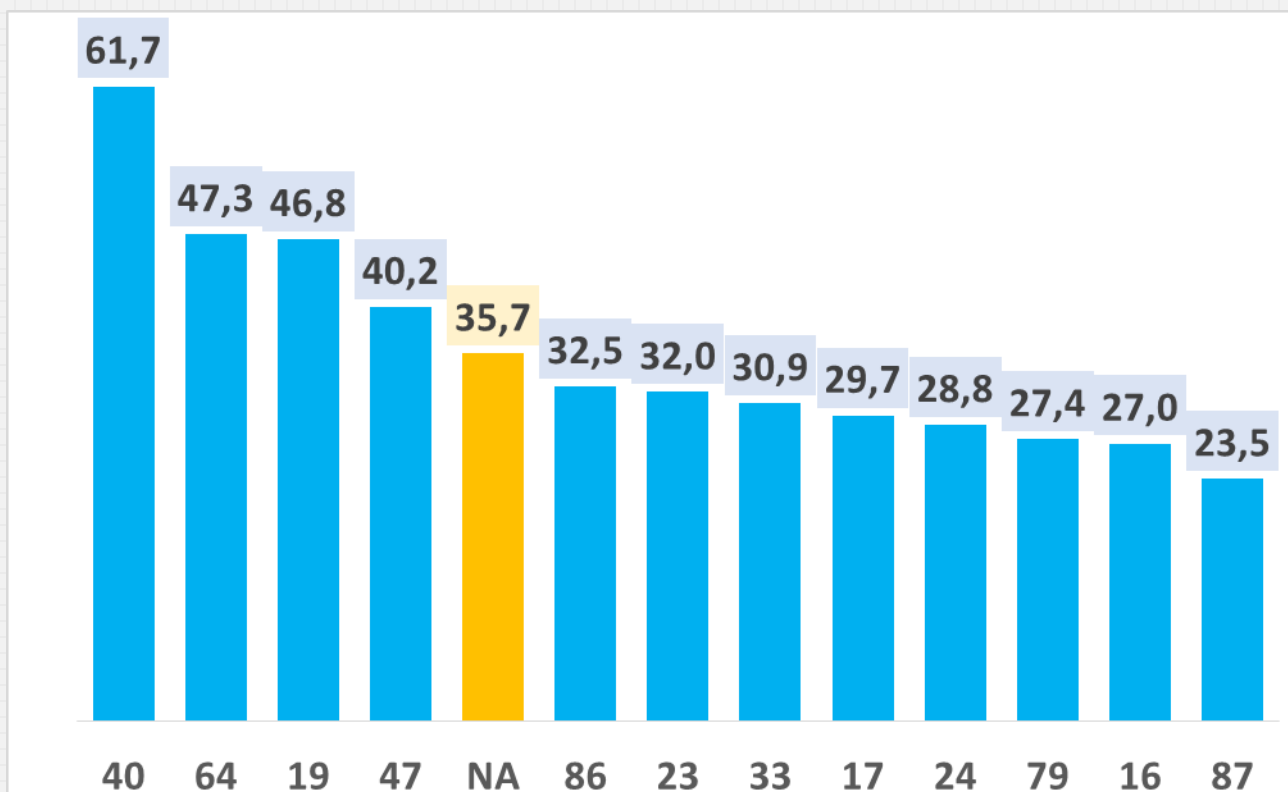
Pour mettre en œuvre des réponses plus opérantes sur les territoires sont souhaitées :

- **Une meilleure articulation** avec l'Education nationale et les services de pédopsychiatrie
- une meilleure définition des profils des enfants relevant de ces différents intervenants (éviter l'engorgement des CMPP)

LES SORTIES DES CMPP : LES FLUX

- En 2016, **4 800** enfants sont sortis des CMPP, soit 36% de la file active.

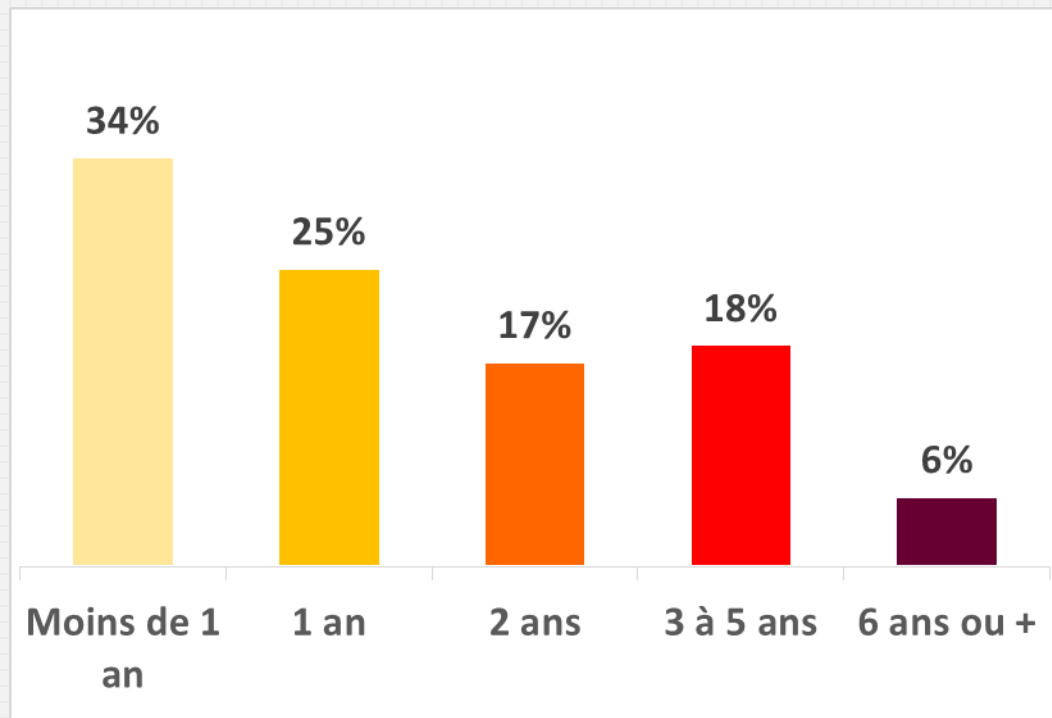
Taux de sortie dans l'année



LES SORTIES DES CMPP : DURÉE DES ACCOMPAGNEMENTS

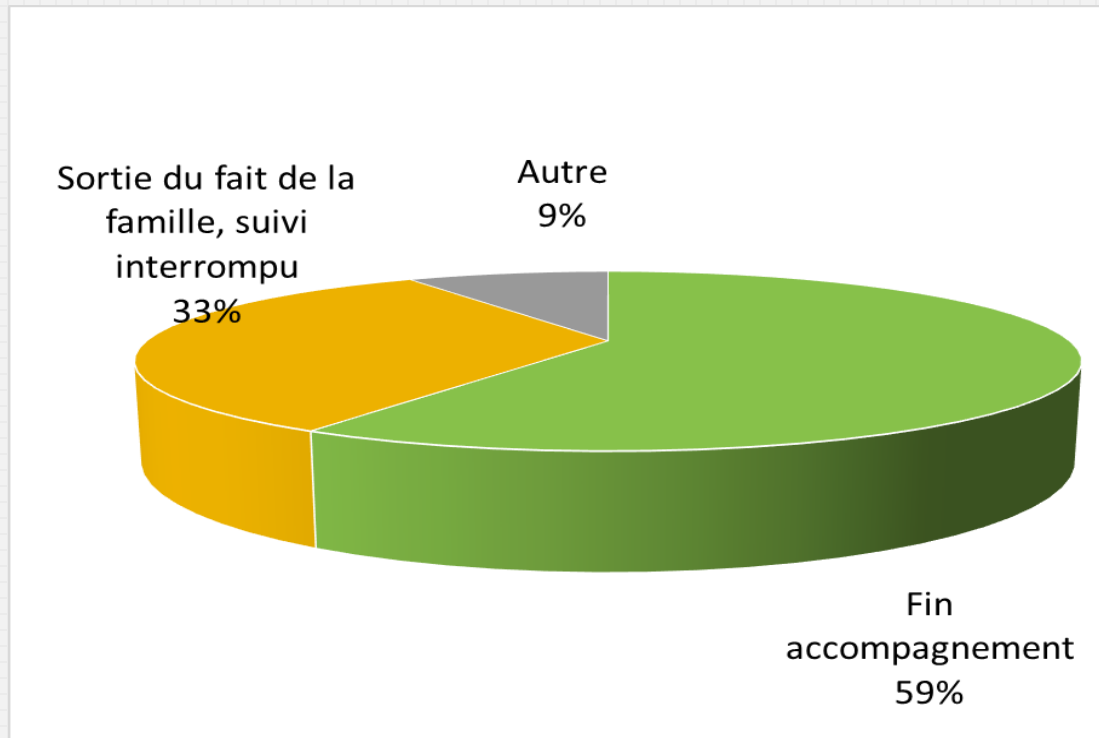
Pour **34%** des jeunes, la prise en charge a duré **moins d'un an** ; pour **25%** elle a duré **trois ans et plus**. Les prises plus longues peuvent concerner des familles qui connaissent des 'dysfonctionnements' (avec AEMO par ex.)

Durée des accompagnements des jeunes sortis en 2016



LES SORTIES DES CMPP : MOTIFS

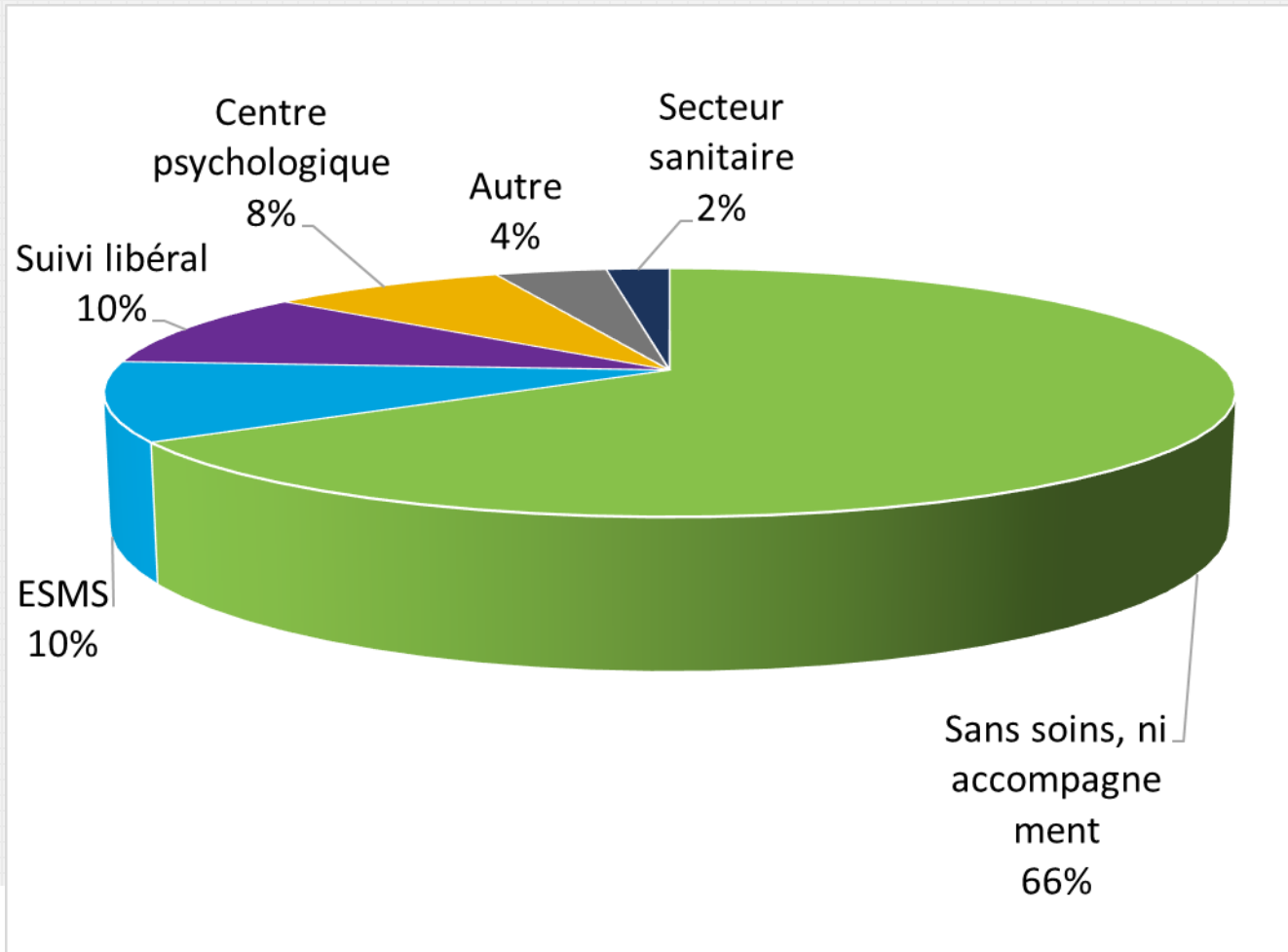
- Pour **60% des enfants**, fin accompagnement décidée de **façon concertée** entre le CMPP et la famille
- Pour **un tiers, suivi interrompu** sur décision unilatérale de la famille.



- Raisons des arrêts pas précisées toutefois problèmes de transports peuvent notamment entrer en jeu...

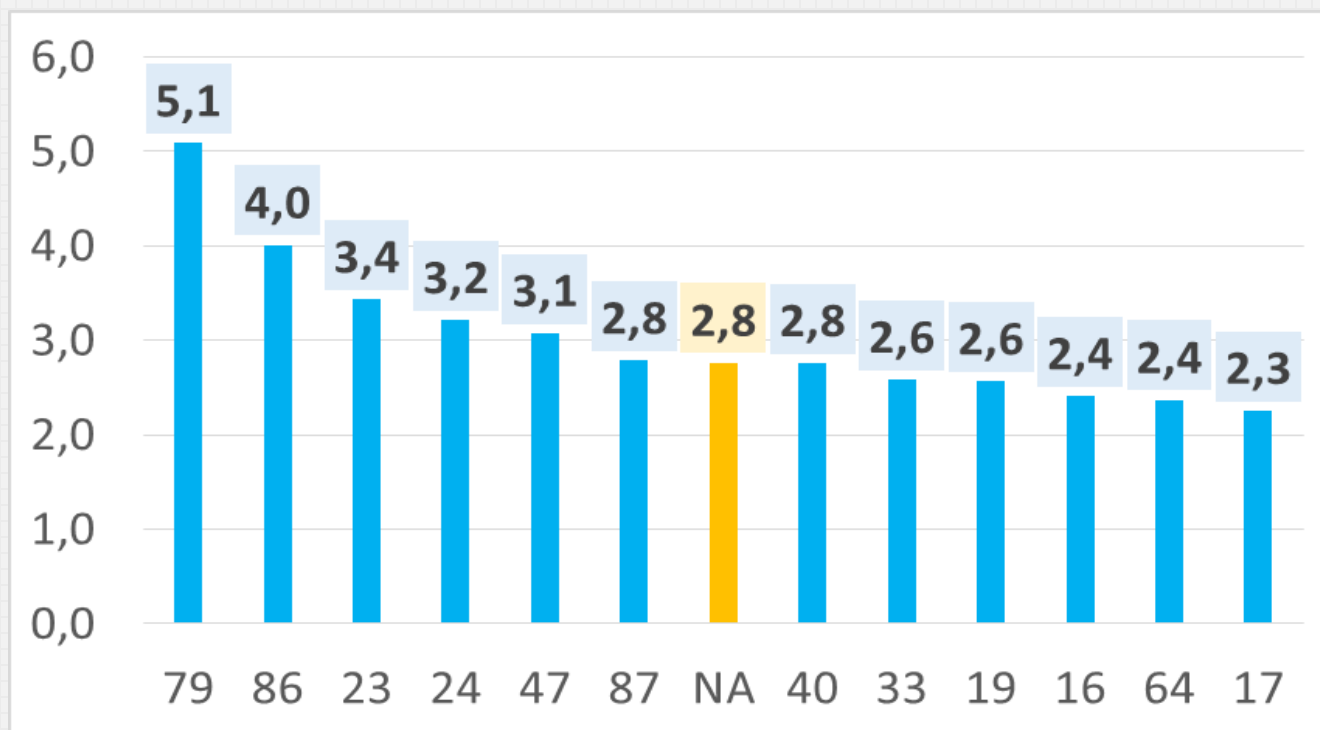
LES SORTIES DES CMPP : ORIENTATION

- Dans les deux tiers des cas, à la sortie du CMPP, pas de poursuite de prise en charge (de 37% en Charente-Maritime à 93% en Creuse)



LES RESSOURCES HUMAINES : VOLUME DES ETP

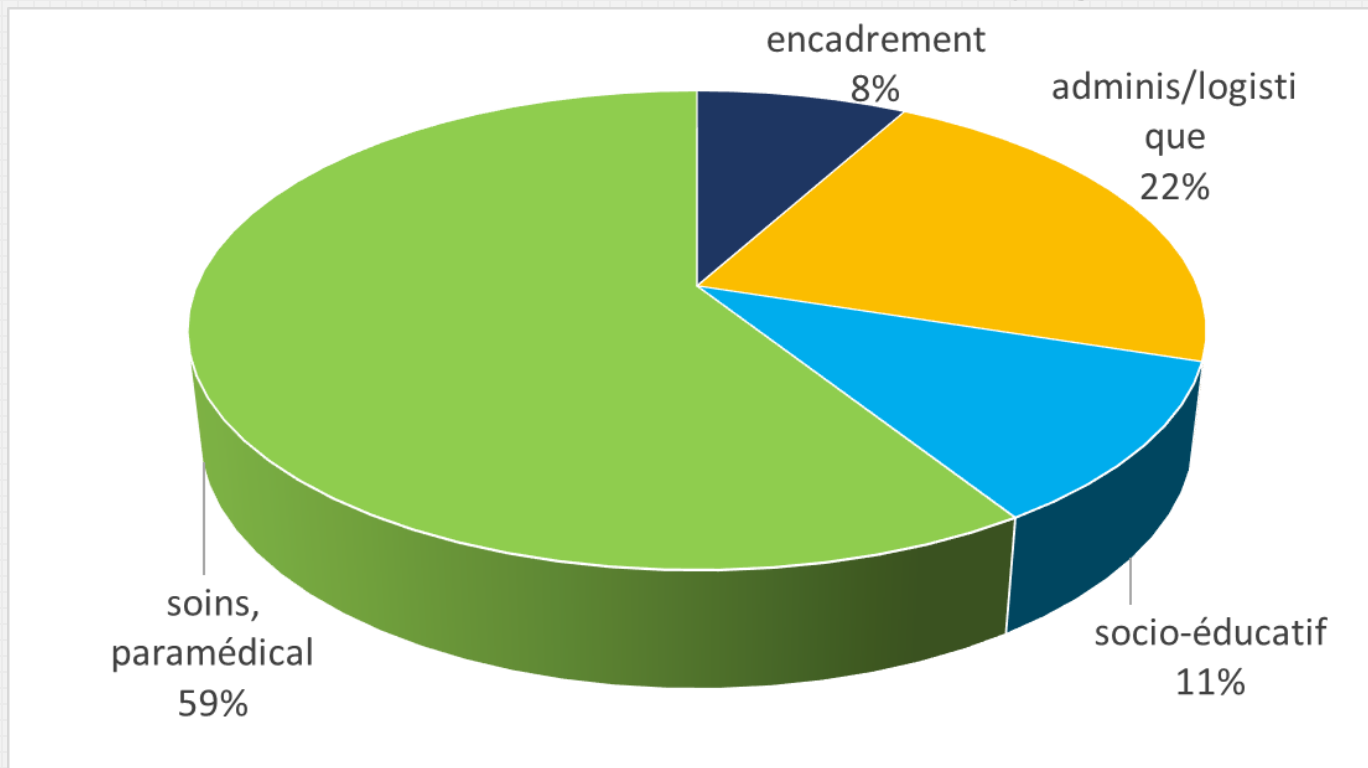
■ Près de 500 salariés en ETP dans les CMPP, soit 2,8 ETP pour 100 enfants.



■ A noter pour le 79, sont intégrés dans les ETP du CMPP, les ETP de l'équipe du dispositif spécifique de diagnostic des troubles d'apprentissage et du langage.

LES RESSOURCES HUMAINES : STRUCTURE DES EMPLOIS

70% des emplois directement affectés à l'accompagnement des enfants.



- 5% des emplois non pourvus, soit 25 ETP, dont 3,6 de pédopsychiatres et 9,4 orthophonistes, en raison de fortes difficultés de recrutement.

LES RESSOURCES HUMAINES : ADÉQUATION AUX BESOINS

En 2016, 770 jours de formation continue, **soit 1,6 jour par ETP** et 350 journées consacrées à des colloques, **soit 0,7 par ETP**.

Les CMPP :

- évaluent régulièrement l'adéquation de leurs moyens au regard des besoins des jeunes accompagnés (96%)
- ont défini clairement les postes et missions de chacun (86%)
- estiment pour 45% que ces moyens ne permettent **pas de répondre de façon satisfaisante aux besoins observés**.